

Etudes de pharmacie - 3ème cycle

Composante Santé

Présentation

Organisation

Contrôle des connaissances

La sixième année de Pharmacie pour la filière Industrie-recherche est fonction du choix des étudiants.

Pour le parcours Industrie :

1er semestre

Cette période sera consacrée au travail de Thèse pour le diplôme d'état de docteur en Pharmacie.

Deux possibilités :

1) étudiant.e.s inscrit.e.s en pharmacie «filière industrie» et en master : le programme de cette Unité d'Enseignements correspond aux enseignements théoriques de la 2ème année de master (M2).

2) étudiant.e.s inscrit.e.s uniquement en pharmacie «filière industrie-Recherche» : le programme de cette Unité d'Enseignements est défini par l'étudiant.e en accord avec le ou la responsable de la filière industrie-recherche et le Directeur de la Section Pharmacie.

2ème semestre : Un stage professionnel de 6 mois à temps plein est effectué en principe de janvier à fin juin en

entreprise pharmaceutique. Il nécessite l'accord (préalable) du responsable du parcours industrie et du directeur de la section «pharmacie» et la signature d'une convention avec l'établissement d'accueil.

L'examen de validation de stage ou d'alternance comprend :

- le rapport de stage ou d'alternance
- le relevé de notes du Master 2
- une copie de la convention de stage ou d'alternance

Pour le parcours Recherche :

1er semestre

Cette période sera consacrée au travail de Thèse pour le diplôme d'état de docteur en Pharmacie dans les mêmes conditions que celles précisées pour la filière Officine.

Trois possibilités :

1) étudiant.e.s inscrit.e.s en pharmacie «filière industrie» et en master : le programme de cette Unité d'Enseignements correspond aux enseignements théoriques de la 2ème année de master (M2).

2) étudiant.e.s inscrit.e.s uniquement en pharmacie «filière industrie-Recherche» : le programme de cette Unité d'Enseignements est défini par l'étudiant.e en accord avec le ou la responsable de la filière industrie-recherche et le Directeur de la Section Pharmacie.

3) étudiant.e.s inscrit.e.s en pharmacie «filière industrie-recherche, parcours recherche» et en première année de

thèse PhD : le programme de cette Unité d'Enseignements correspond aux trois formations proposées par chaque école doctorale (formation scientifique thématique, formation scientifique spécialisée et formation professionnalisante). Durant cette première année de thèse correspondant à sa sixième année de Pharmacie, l'étudiant.e devra choisir un séminaire pour chaque formation et valider 30 h de formation (4 ECTS) sur les 90 h prévues en 3 ans. Les 56 ECTS restants prendront en compte le travail effectué au laboratoire après avis du directeur de thèse et la présentation d'un poster de son sujet de thèse avec les premiers résultats devant un jury constitué d'un membre du laboratoire, d'un membre du conseil de l'école doctorale et du responsable, ou son représentant, du parcours recherche en Pharmacie. Le rapport du comité de suivi de thèse de l'école doctorale devra être fourni.

2ème semestre :

Pour ceux qui seront inscrits en M2, un stage professionnel de 6 mois à temps plein est effectué en principe de janvier à fin juin en laboratoire de recherche public ou privé. Il nécessite l'accord (préalable) du responsable du parcours recherche et du directeur de la section Pharmacie et la signature d'une convention avec l'établissement d'accueil.

L'examen de validation de stage comprend :

- le rapport de stage
 - le relevé de notes du Master 2
 - une copie de la convention de stage
- Pour ceux qui seraient inscrits uniquement en pharmacie «filière industrie-recherche» : le programme de cette Unité d'Enseignements est défini par l'étudiant.e en accord avec le.la responsable du parcours recherche et le Directeur de la Section Pharmacie. Pour le parcours recherche, il peut s'agir d'une mobilité internationale dans un laboratoire de recherche public ou privé avec rédaction d'un rapport d'activités.
- Pour ceux qui seront inscrits en première année de thèse PhD, suivant les choix des séminaires des formations au semestre 1, l'étudiant devra compléter pour valider ses 30 h de formation (4 ECTS) sur les 90 h prévues en 3 ans. Les 56 ECTS restants prendront en compte le travail effectué au laboratoire après avis du directeur de thèse et la présentation d'un poster de son sujet de thèse avec les premiers résultats

devant un jury constitué d'un membre du laboratoire, d'un membre du conseil de l'école doctorale et du responsable du parcours recherche en Pharmacie. Le rapport du comité de suivi de thèse de l'école doctorale devra être fourni.

Un jury d'enseignants se réunira pour statuer sur la validation de l'année 6 Industrie-Recherche.

Programme

Mode full (title / type / CM / TD / TP / credits)

Année 6

Semestre 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Filière officine	BLOC				60 crédits
UE officine	UE	77h	3,5h	18,5h	30 crédits
Filière internat	BLOC				
Filière Industrie-Recherche	UE				
Parcours Industrie	UE				60 crédits
UE théorique	UE				30 crédits
Parcours Recherche	UE				60 crédits
UE théorique	UE				30 crédits

Semestre 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
Filière officine	BLOC				60 crédits
UE stage	UE				30 crédits
Module 1: Stage officinal	EC				
Module 2: Pratique officinale - Commentaires d'ordonnances	EC	17,5h	7h	3h	
Filière internat	BLOC				
Filière Industrie-Recherche	UE				
Parcours Industrie	UE				60 crédits
UE stage professionnel	UE				30 crédits
Parcours Recherche	UE				60 crédits
UE Stage professionnel	UE				30 crédits

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif